



HAL
open science

Licence Langues et cultures étrangères

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues et cultures étrangères. 2010, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02035436

HAL Id: hceres-02035436

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035436>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE CHARLES-DE-GAULLE LILLE 3
N° demande : S3100017615
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES, COMMUNICATION
Mention : LANGUES ET CULTURES ETRANGERES

Appréciation générale :

La mention « Langues et cultures étrangères » propose 13 spécialités gérées par 3 UFR distinctes : Angellier (anglais), Etudes germaniques et scandinaves (allemand, néerlandais, suédois/danois), Etudes romanes, slaves et orientales (italien, espagnol, portugais, russe, polonais, arabe, hébreu, chinois, japonais). Plusieurs de ces spécialités sont proposées en télé-enseignement.

La mention est pilotée par une équipe pédagogique nombreuse et diversifiée, qui conduit une réflexion pédagogique sérieuse, plus ou moins novatrice cependant selon les spécialités.

Les enseignements ont été organisés de façon progressive, prévoyant en L1 ouverture et méthodologie (cette dernière est cependant négligée dans certaines spécialités) et par la suite un choix de parcours qui permet une réorientation étendue.

Une réflexion est engagée sur les compétences transversales, bien que leur évaluation reste encore assez floue.

L'insertion professionnelle est favorisée par la mise en place du PPE, l'intervention de professionnels, des stages dans certaines spécialités, et des parcours de préparation à certains métiers (enseignement, traduction, etc.).

Les points les plus forts :

1-	La mention est pilotée par une équipe qualifiée qui s'implique dans l'information aux lycéens et qui réfléchit sur les pratiques pédagogiques et sur les améliorations à apporter à la formation.
2-	Des dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place : accueil, test de positionnement, tutorat en S1, renforcement, auto-apprentissage, groupes spécifiques.
3-	L'architecture générale de la licence ménage une acquisition progressive des connaissances, des compétences transversales, des compétences additionnelles ; elle permet des réorientations et des choix de professionnalisation.

Les points les plus faibles :

1-	Les réorientations et les résultats des passerelles ne font l'objet d'aucune analyse, ni qualitative ni même quantitative.
2-	Les causes du faible taux de réussite (23 %) ne sont pas explicitées.
3-	Le dossier est mal renseigné sur de nombreux points (C2I, règles de compensation, etc.).

Recommandations :

Il serait souhaitable d'affiner les indicateurs et d'analyser plus précisément les causes du faible taux de réussite en 3 ans, ainsi que les résultats des changements d'orientation.

Il conviendrait que le dossier soit à l'avenir mieux renseigné.

Il serait intéressant d'ouvrir ces spécialités à la formation continue.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.